

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.										Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.				
Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.										Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.				
CAHORS		ARRIVÉES A								CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p ^r Montaub.	ARRIVÉES	Départ p ^r Cahors	Pas de communication directe avec Cahors depuis le service d'été de la Compagnie du Midi.	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m .	9 ^h 22 ^m .	9 ^h 40 ^m .	Midi 18 ^m .	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m .	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.		
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 s.		
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —		

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Voir en tête de la 4^e page, nos PRIMES-MONTRES.

Cahors, le 6 Septembre.

LA GUERRE DE CHINE

Paris, 5 septembre.

On lit dans la France :

« Aucune nouvelle de Chine n'est arrivé aujourd'hui à Paris. L'amiral Courbet exécute en ce moment une opération qu'il prépare depuis sa sortie de la rivière du Min et qu'il a tenue secrète jusqu'ici. »

Paris, 5 septembre.

Le Paris dit que la question de commandement au Tonkin sera résolue dans le conseil de mardi prochain. Il paraît possible que les choses restent en l'état, l'amiral Courbet aurait le commandement en chef de toutes les opérations de terre et de mer.

Suivant la Liberté, il se pourrait que l'amiral Courbet, après l'arrivée des nouveaux navires provenant de France, détache des bâtiments pour bloquer le golfe du Pé-tchili.

Des dépêches d'Hanoi constatent le calme complet du delta et du haut fleuve. Toutes les places sont en état de défense.

Londres, 5 septembre.

On télégraphie de St. Pétersbourg au Morning-Post, en date du 4 septembre :

« Une agitation extraordinaire régnait hier à Canton. Les autorités chinoises mettent en doute la possibilité d'un arrangement avec la France, et toutes les instructions données aux agents chinois parlent de ce point de vue. Des ordres ont été donnés pour armer les nouveaux forts du Min. »

Londres, 5 septembre.

On télégraphie de Vienne au Standard, 4 sep-

tembre, midi :

« Le vice-roi de Kuang-Si a reçu des ordres pour commissionner les chefs des Pavillons-Noirs et les mandarins annamites comme commandants d'une partie des troupes chinoises qui sous les ordres du vice roi, doivent envahir le Tonkin. »

LES DÉCORÉS DE BAC-LÉ

Paris, 4 septembre.

L'Officiel publie la liste des décorations décernées aux officiers, sous-officiers et soldats, blessés à l'affaire de Bac-Lé.

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Paris, 5 septembre.

Aucune déclaration de guerre n'a encore été notifiée par la Chine au gouvernement français.

La dégradation et la disgrâce de Li-Hung-Tchang n'est pas confirmée.

L'EXPÉDITION DES ILES

Paris, 4 septembre.

Il n'est pas probable que l'île Formose puisse être occupée avant la fin de septembre, l'amiral Courbet étant obligé d'attendre les troupes qui n'arriveront que le 25 septembre.

Les opérations sur l'île d'Hainan ne viendront qu'après l'occupation de l'île Formose.

L'escadre de l'amiral Courbet se dirige vers les points où se trouvent les navires de guerre chinois; elle va achever la destruction de cette flotte, qui pourrait être pour lui une entrave ou un sujet d'inquiétude dans les opérations sur les îles.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE

Le correspondant viennois du Times assure qu'aucun échange de vues n'a eu lieu entre les puissances au sujet d'une nouvelle Conférence.

LE RETOUR DES MINISTRES A PARIS

M. Ferry est attendu au quai d'Orsay, dimanche ou lundi. Les autres ministres doivent entrer également à Paris, dans le courant de la semaine prochaine.

Il détourna la tête pour voir à qui s'adressaient ces exclamations, et, au même instant, il lui sembla que les sabots de son cheval clapotaient dans l'eau. L'homme avait pris sa course et venait droit à Loïc. M. de Maudreuil était au milieu d'une « prairie menteuse » comme disent les paysans bourguignons. Une mare se couvrait d'herbages, cachant un abîme de vase et de boue. Malheur à celui qui s'y aventure ! Il est perdu ! Rien pourra l'en arracher.

Loïc essaya de faire cabrer son cheval, celui-ci hennissait, mais faisait de vains efforts pour se dégager. La boue montait : déjà les pieds du jeune homme disparaissaient dans la vase. Allait-il donc mourir là, de cette mort vulgaire et inutile ? L'homme était arrivé jusqu'à lui. Il portait sur son dos une large boîte blanche, qu'il jeta aussitôt au milieu de la vase : c'était un point de résistance : il s'y plaça tout debout.

— Cramponnez-vous à moi, cria-t-il à Loïc. Et en parlant ainsi, il avait saisi le jeune homme par l'épaule, avec force. Le cheval sentait, avec son instinct, un péril mortel, et se débattait de plus en plus ; dans ses dernières convulsions, il frappa Loïc en plein visage ; celui-ci éprouva une douleur si vive qu'il jeta un cri et s'évanouit. Cette circonstance devait aider davantage à son salut. L'homme l'arracha violemment à sa selle et, d'un bond, sauta avec son précieux fardeau, de la boîte qui lui servait de point d'appui, sur le sentier.

Loïc était toujours évanoui, son visage meurtri était méconnaissable sous la boue et la vase. Un instant après, le cheval avait disparu, et la plaine verte recouvrait son immobilité.

LE JEU DE L'ALLEMAGNE

Le Matin croit pouvoir affirmer que l'Allemagne appuie moralement l'expédition de M. Ferry contre la Chine afin de se faire octroyer, au moment du règlement des comptes, une concession à Shang-Haï et l'établissement d'une station allemande du cap Shantung au sud du golfe de Petcheli.

Nous tirerions donc les marrons du feu pour l'Allemagne ?

VOLONTAIRES POUR LE TONKIN.

On écrit de Lyon au Télégraphe, qu'il a été lu dans les casernes de la garnison un circulaire du ministre de la guerre demandant des volontaires pour former des compagnies mixtes pour le Tonkin. Peuvent seuls être acceptés les soldats ayant plus d'un an de service accompli et plus d'un an de service effectif à faire encore.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

LETTRE DE Mgr NÈVÈQUE

AUX CATHOLIQUES DE CAHORS.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Un vote du Conseil municipal vient d'exclure les Frères de la doctrine chrétienne des Ecoles communales de Cahors, qu'ils dirigeaient depuis plus de 50 ans, avec un zèle et un succès incontestables. Nous le redoutions, mais jusqu'au dernier moment nous voulions espérer qu'ils seraient défendus par le souvenir reconnaissant de leurs anciens élèves, les services rendus, les intérêts bien compris de la cité, le sentiment chrétien de notre population, et surtout par le sentiment de la justice et le respect de la liberté de tous.

La Providence n'a pas voulu épargner aux derniers jours de notre épiscopat cette douleur, la plus

sensible de toutes au cœur de votre Evêque.

Oui, nous avons compté qu'elle nous serait épargnée ; la modération de nos édiles, des promesses non équivoques semblaient en donner l'assurance. Nous nous sommes trompé, et notre tristesse est grande devant une mesure qui atteint ce que nous aimons le plus au monde, les enfants, et risque de les priver de ce qui leur importe avant tout : l'instruction et l'éducation religieuses.

Vous partagez notre tristesse, N. T. C. F., mais toutes choses ont leur temps, et la part une fois faite aux regrets, il y a la part et le temps de l'action.

La mesure dont nos écoles sont l'objet, et nos enfants les victimes, entraîne de graves conséquences ; il est urgent d'y pourvoir. Un devoir s'impose, à Nous d'abord, et à la conscience des hommes intelligents, vraiment libéraux et soucieux des intérêts religieux et moraux de la cité : conserver à nos enfants les maîtres éprouvés dont tant de générations ont apprécié le dévouement ; ils n'y failliront pas. Nous les avons appelés sans esprit de parti, sans distinction d'opinions politiques ; nous les avons interrogés, sûrs d'être compris et aidés. Leurs pensées, leur résolution, leur générosité ont répondu à notre attente : tout nous fait espérer le succès.

Un Comité a été formé sous la présidence de M. Daviel, notre vicaire-général ; il s'occupe de chercher un asile convenable et suffisant pour recueillir les enfants qu'éloignera de l'école communale un vote regrettable, et de créer les ressources nécessaires à cette œuvre. Il en faut de considérables, nous ne l'ignorons pas ; mais les intérêts à protéger sont les premiers de tous, et justifient les sacrifices que nous n'hésitons pas à vous demander : ils ne seront pas du reste au-dessus de vos forces, et les pères de familles ne seront pas seuls. L'intérêt ici est général, supérieur, regarde tout le monde. Notre ville de Cahors ne saurait être moins heureuse que tant d'autres qui, grâce à un généreux concours, ont pu conserver à leurs enfants des maîtres chrétiens. Pris au dépourvu, à la fin d'une année, le temps nous presse, il faut une décision prompte à répondre à l'appel qui vous sera fait.

Nous usons d'un droit, nous ne blessons celui de personne, et nous remplissons un devoir sacré. Nous le ferons avec le calme et la dignité qui conviennent à des chrétiens. Notre action, nos efforts, nos sacri-

poindre au loin derrière un rideau de feuillage, le jeune homme lança un coup d'œil sur la mare :

— Ma pauvre boîte ! murmura-t-il Bah ! on m'enverra d'autres couleurs de Paris ; c'est encore heureux que je me sois trouvé là à point nommé,

Il lui fallut vingt minutes pour arriver au château, car Loïc évanoui pesait lourd sur son épaule. Les domestiques furent appelés ; on coucha M. de Maudreuil dans un grand lit baigné avec soin.

— Il faudrait peut-être un médecin, dit l'un.

— C'est cela, Jean, répondit le jeune homme. Ayez donc l'obligeance de monter à cheval et d'aller à Saint-Seine. Vous priez mon vieil ami le docteur Sonnois de venir.

Somme toute, Loïc n'avait que peu de mal. La violence du coup seule avait causé l'évanouissement. Il ne tarda pas à rouvrir les yeux. Il se trouvait dans une belle chambre, éclairée par un chaud soleil de printemps. Il lui fallut quelques instants pour qu'il se rappelât ce qui lui était arrivé et comment il était transporté dans ce lieu inconnu.

— C'est vous qui m'avez sauvé, Monsieur, dit-il au jeune homme qui se tenait debout au chevet de son lit.

— C'est bon, c'est bon, répliqua ce dernier en riant. Dormez d'abord, nous verrons le reste après.

Dormir ! le conseil était bon, et vraiment Loïc n'avait pas besoin d'en recevoir un autre. Il se sentait d'ailleurs violemment courbaturé, comme il arrive toujours en pareil cas. Sa fatigue des

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(16)

LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

Pour gagner Lamargelle, Loïc avait encore trois lieues à faire. Mais, cette fois-ci, la route était aisée et allait presque en ligne droite, sans montée ni descente. Il lui fallut une heure et demie pour franchir ces trois lieues. Comme il approchait d'un petit pont, il vit sur une crête de colline une sorte de grande maison qui ressemblait à un couvent. Il jeta un regard sur ce couvent et continua sa route. Elle courait toujours droit devant elle, déroulant son inaltérable ruban poudreux à l'horizon. Déjà apparaissaient au loin les premières maisons de Lamargelle, quand Loïc, voyant la route faire un grand coude, en contournant une colline, voulut abrégier son chemin, en prenant un petit sentier à travers champs. Un homme qu'il ne voyait que de dos suivait ce sentier. M. de Maudreuil quitta la route et fit entrer son cheval dans le sentier. Pour hâter la vitesse de sa marche, il fit prendre le petit trot à sa monture. L'homme se détourna un peu pour le laisser passer, le regardant avec étonnement. A gauche et à droite du sentier s'étendait la prairie ; tout à coup Loïc entendit de grands cris derrière lui :

— Arrêtez ! arrêtez donc, que diable !

fices seront notre réponse. Nous y joindrons un regard vers Dieu pour demander son appui ; il ne peut que nous bénir.

Notre consolation, notre espoir en ce moment, c'est notre accord complet avec les hommes intelligents et dévoués qui nous ont apporté leur concours. Ils pensent et nous pensons avec eux qu'il faut à nos jeunes enfants une atmosphère chrétienne, que là seulement germent et mûrissent les vertus qui font à la fois des chrétiens, des hommes honnêtes, de parfaits citoyens ; que là seulement, sous l'égide de la religion, s'enseigne et s'apprend la vraie et solide morale, partout ailleurs sans base et sans efficacité ; là encore que naît l'esprit de sacrifice indispensable à une nation, qu'il s'agisse de lui former des soldats pour défendre ses frontières menacées, ou de préparer des citoyens intégrés capables de remplir toutes les fonctions civiles.

Ils pensent — tout leur en donne le droit — que pour entretenir au fond des âmes la pure et noble flamme du patriotisme, nos religieux et nos religieuses ne sont ni les moins habiles ni les moins puissants. A tous on pourrait redire encore la parole de Louis XIV aux dames de Saint-Cyr : « Ce qui me plaît en vous, c'est que vous êtes aussi bonnes françaises que bonnes chrétiennes. »

Oui, nos Religieuses, nos Frères, ont adopté cette vie d'abnégation pour Dieu, cela va sans dire : c'est le principe de leur dévouement et de leur succès. Ils sont chrétiens, ils le sont excellentement, mais ils sont Français : ils l'ont montré sous les balles des ennemis, ils l'ont été et ils le sont partout, partout où il leur est permis de travailler et de mourir pour la France. Ils le sont tous les jours et à chaque instant du jour dans ces modestes écoles, théâtre obscur d'un dévouement continu et absolu, sans autre espoir que Dieu là haut, et, trop souvent ici-bas, sans autre récompense que l'ingratitude de leurs concitoyens.

Vous saurez vous souvenir, vous, N. T. C. F., vous souvenir du bien qui a été fait sous nos yeux et de celui qui vous a été fait. Vous remplirez votre devoir envers vos enfants en même temps que vous acquitterez la dette de la reconnaissance sociale. Les mobiles les plus purs, les plus élevés, nous animent ; Dieu sera avec nous, nous en avons la confiance, car nous travaillons pour la justice et pour le droit.

† PIERRE, Evêque de Cahors.

Une souscription est ouverte à l'Evêché et chez chacun de Messieurs les Curés de la ville.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Notre compatriote, M. Gaëtan Calmels a présenté, le 4 août, à l'Académie des sciences une note dans laquelle il discute la constitution des radicaux azotés et carbonés. Cette conclusion que tantôt les radicaux sont fixés sur l'azote et tantôt sur le carbone. Une communication prochaine à l'Institut montrera tout l'intérêt de ces recherches au sujet de la constitution de l'acide cyanhydrique et de celle du fulminate d'argent.

VOLONTARIAT

Etat des notes données aux candidats au volontariat d'un an :

Durieu, (Jean-Henri), de Figeac,	745 points.
Dunoyer, (J.-Baptiste), de Creysse,	675 —
Francoval, (Elie), d'Uzès,	655 —
Lajugie, (Achille-Martin), de Figeac,	635 —
Lompuech, (Louis), de Figeac,	650 —
de Gavardie, (Pierre), de Cahors,	580 —

jours précédents réclamait impérieusement un profond repos. Il s'endormit. Toute l'après-midi se passa ainsi. Le sauveur de M. de Maudreuil avait défendu qu'on éveillât son malade. Un grand feu flambait dans la cheminée. A cinq heures du soir arriva le docteur Sonnois. Je ne veux point laisser passer cette chère et belle figure sans m'y arrêter un instant. Le médecin de campagne n'a pas été trop idéalisé par Balzac, il résume en lui la charité, le dévouement et l'abnégation. M. de Sonnois étaient de ceux-là. Il oubliait souvent sa bourse au chevet de ses malades.

— Allons, allons ! ce ne sera rien, Monsieur, dit-il à Loïc, après l'avoir ausculté.

— Mon cher enfant, reprit-il en s'adressant au jeune homme, je ne veux pas que monsieur se lève. Il doit éprouver une grande douleur dans la tête. Nous verrons demain.

Jean lui avait raconté l'accident dans tous ses détails. Il prit une petite fiole dans sa pharmacie de voyage, en versa quelques gouttes dans un verre et fit boire le contenu à Loïc. Celui-ci était très-faible. A peine eut-il la force de remercier d'un regard et d'un sourire M. Sonnois. Le jeune homme accompagna ce dernier jusqu'à la voiture et revint auprès de Loïc.

— Vous avez entendu l'ordonnance, Monsieur ? dit-il. Je ne vous quitte pas pour être bien sûr que vous obéirez.

— Merci, balbutia Loïc.

— Allons, reposez-vous.

Dans le cours de cette soirée, Loïc eut un peu de délire. Il prononçait un nom : le nom de Jeanne. Il semblait que l'imagination de son délire

Soulaeroup, (Alexandre), de Loupiac,	565 —
Delpont, (Louis), de Cahors,	565 —
Pélessié, (Charles), d'Albas,	555 —
Castanié, (Jean), de Gourdon,	515 —
Bizac, (Jean), de Souillac,	430 —
Lavergne, (Paul), de Vayrac.	390 —
Landes, (Paul), de Gramat,	315 —
Laborie, (Joseph), de Sauzet,	275 —

GRANDES MANŒUVRES DU 17^e CORPS

Dimanche, 7 septembre

L'état-major du corps d'armée avec l'escorte se rend à Condom, rive gauche.

La brigade d'artillerie d'état-major se porte à Condom.

Le directeur des services administratifs et du service médical se trouve à Condom.

La trésorerie et les postes du quartier général du corps d'armée vont à Condom.

Le chef de la force publique et de la prévôté du quartier général du corps d'armée se rend à Condom.

La section télégraphique cantonne à Condom.

Trois batteries d'artillerie de corps se portent à Condom.

L'équipage de pont avec une compagnie de réserve se rend à Condom.

Les services administratifs des troupes non divisionnées vont à Condom.

L'état-major de la brigade de cavalerie avec les services de la prévôté va à Larresingle.

Le 11^e dragons suit l'état-major de la brigade à Cassagne. Le 3^e régiment de chasseurs se porte à Larresingle, Eche et Lacassagne.

Une batterie à cheval suit cette brigade à Cassagne.

Toute la 33^e et la 34^e division cantonnent à Condom.

L'équipage de pont disponible revient à Grisolles.

Les détachements pour les étrangers sont à Nérac et Condom.

L'ennemi se trouve à Gondrin.

Le 2 septembre, la 63^e brigade, formée à Moissac, a quitté ce cantonnement à 6 heures 34, — en ordre de marche — la cavalerie — l'éclairant en avant : la 9^e batterie de la brigade, ayant en tête le colonel Bès de Berc, commandant l'artillerie divisionnaire ; puis l'état-major de la brigade, le 20^e avec la 2^e batterie ; enfin, le train de la brigade.

A 8 heures 3/4, la pointe (cavalerie) s'arrête aux portes de Castelsarrasin. — Là, la brigade fait une grande halte de 3/4 d'heure, après laquelle elle entre en ville, où se trouve déjà la 66^e, commandée par le colonel Favéris du 11^e, remplaçant le général Villain, commandant la division.

Vers 10 heures la compagnie d'équipage de pontonniers venue d'Avignon, achève de débarquer son matériel, arrivé par le canal.

La santé des troupes est bonne ; il est vrai

aperçut celle qu'il aimait et le suivit. Le jeune homme qui le veillait et ne l'avait pas quitté sourit tristement en entendant prononcer ce nom qui errait dans la bouche du malade :

— Pauvre garçon ! il pense à sa maîtresse, songea-t-il.

Il laissa tomber sa tête dans ses mains et se mit à réfléchir profondément. La vue d'un autre amour lui rappelait son amour à lui sans doute, car de grosses larmes coulaient de ses yeux.

Loïc, toujours dans son délire, lui prit la main :

— Si vous la voyez, balbutia-t-il, dites-lui que je l'aime et que je pense toujours à elle.

Puis, comme si la fatigue triomphait de l'esprit Loïc ferma les yeux et se rendormit. Le lendemain matin, M. de Maudreuil se réveilla presque, entièrement remis. Le docteur Sonnois était revenu :

— Allons ! dit-il, voilà un coup de tête... de cheval qui n'aura pas de résultat bien grave. Vous pouvez vous lever, je l'autorise, mais à une condition, c'est que vous déjeuneriez solidement.

— Tant mieux, docteur, s'écria Loïc, car je vous avoue que j'ai très-faim.

— Parbleu !

— Et M. d'A..., quand revient-il ? continua le médecin à son jeune ami.

— Aujourd'hui.

— Déjà !

— Oui.

— Vous lui ferez toutes mes amitiés.

— Vous ne voulez donc pas l'attendre ?

— Impossible. Il faut que j'aille du côté d'E-

que ne manœuvrant pas et n'ayant eu à parcourir que de faibles distances, cela n'a rien d'étonnant.

Les réservistes rivalisent d'entrain avec les anciens soldats.

On doit se mettre en garde contre les bruits faux : aucun décès depuis le départ des troupes.

On écrit de Lavit-en-Lomagne, à la Gironde, 4 septembre :

La 33^e division a franchi la Garonne sur un pont de bateaux non prévu dans le thème général. Elle bat l'ennemi dans un escarmouche après une canonnade où deux batteries du 18^e d'artillerie et deux du 22^e ont donné.

La 33^e division entre à Beaumont à 2 heures.

Trois généraux, dont le général Lewal, et vingt-six officiers supérieurs occupent Esparsac, à une altitude de 552 mètres, sur une espèce de promontoire dominant le pays.

Dans le combat de demain, l'ennemi, en retraite, va occuper Lachapelle, clé du plateau entre les vallées du Canesson et de Larrazat.

Le 11^e dragons et le 13^e chasseurs quittent la 33^e division pour aller à Montgaillard seconder la 34^e division qui entre à Lavit. A 5 heures demain matin, la 34^e division donnera contre le plateau de Lachapelle.

Pas d'accidents graves. Le temps est pluvieux. L'entrain des troupes est vif ainsi que l'enthousiasme des populations.

CONCOURS DE BESTIAUX A GOURDON

La Société agricole et industrielle du Lot a tenu, à l'occasion de la foire de Gourdon, son concours annuel de bestiaux.

M. le maire de cette ville avait bien voulu mettre à la disposition de la Société la cour de l'école primaire, qui se prête à merveille à ce genre d'exhibition.

Le jury a été très satisfait de l'ensemble du concours ; aussi a-t-il, par l'organe de son président d'honneur, M. le sous-préfet de Gourdon, félicité les exposants des progrès qu'ils savent graduellement obtenir.

Créer des prairies, faire de la viande avec les races améliorées, assurer aux cultivateurs actifs et diligents l'aisance et la prospérité, tout en rendant service aux besoins de plus en plus pressants de la consommation publique.

Pourquoi rester tributaires de l'étranger, lorsque notre beau pays de France peut produire aussi bien, sinon mieux, des animaux dont les produits, grâce aux nouvelles voies ferrées, trouveront un écoulement si facile !

La Société a donc confiance dans les cultivateurs de cet arrondissement ; car sitôt qu'ils améliorent leurs pâturages, qu'ils ont soin de leurs fumiers et qu'ils font un choix judicieux de leurs sujets, ils obtiennent des viandes excellentes et de belles récoltes. Il n'y a qu'à vouloir pour pouvoir.

Des primes d'un nouveau genre ont été dis-

tribuéés au concours de Gourdon, sur le vœu qui fut exprimé l'année dernière au sein de la Société agricole et industrielle du Lot.

Ces primes, délivrées avec diplôme d'honneur, ont été attribuées à de vieux serviteurs dignes d'être récompensés. M. le sous-préfet, en leur en faisant la remise, a éloquentement exprimé la satisfaction que tout le monde avait éprouvée en apprenant cette nouvelle institution, comme aussi le désir de la Société de trouver toujours des candidats dignes de la perpétuer.

LISTE DES LAURÉATS

Taureaux

- 1^{re} Prime 150 fr. à M. Deloncle, à St-Médard.
- 2^e id. 120 » » Jargeau, à St-Pantaléon.
- 3^e id. 100 » » Cangardel, à Marminiac.
- 4^e id. Réservee.

Vaches pleines ou suitées.

- 1^{re} Prime 120 fr. à M. Cangardel, à Marminiac.
- 2^e id. 100 » » Auzié, à Rouffilhac.
- 3^e id. 80 » » Landres, prop. à Gourdon.
- 4^e id. 70 » » Jargeau, à St-Pantaléon.
- 5^e id. 60 » » Bargues, à Lavercaillère.
- 6^e id. 50 » » Malbec, à Payrinhae.
- 7^e id. 30 » » Jirles, à Gourdon.

Verrats

- 1^{re} Prime 50 fr. à M. Mazet, Jean, à Gourdon.
- 2^e id. 40 » » de Fontenilles, à Soucirac.
- 3^e id. 30 » » Salanié, Joseph, à Gourdon.
- 4^e id. 25 » » Blat, Léon, à Payrinhae.

Truies portières ou suitées.

- 1^{re} Prime 60 fr. à M. de Fontenilles, à Soucirac.
- 2^e id. 50 » » Lamartinié, à Gourdon.
- 3^e id. 40 » » Meulet, à St-Cirq-Belbarbie.
- 4^e id. 30 » » Nayrac, Jean, au Roc.
- 5^e id. 25 » » Espinasse, à St-Clair.
- 6^e id. 20 » » Vargues, à Souillaguet.

Vieux Serviteurs

- Prime de 60 fr. à M. Chastrusse à Rouffilhac.
- » de 40 fr. à M^{lle} Lherbet, à Strenquels.

CHEMIN DE FER DE MONTAUBAN A CASTRES

Les travaux sur le chemin de fer de Montauban à Saint-Sulpice sont achevés. On enlève toutes les machines employées aux terrassements de la voie ; on met la dernière main aux gares et aux maisonnettes des gardes-barrières.

L'ouverture de la partie de la ligne de Montauban à Saint-Sulpice sera faite vers la fin de ce mois.

Les communes de Bressols, de la Bastide-Saint-Pierre, d'Orgueil, de Nohic, de Villebrunier, de Villemur et jusqu'à Saint-Sulpice verront avec plaisir un train provisoire les transporter à Montauban, sous peu de jours.

On écrit de Frayssinet-le-Gourdonnais :

Un commencement d'incendie s'est déclaré le 31 août dernier, à Frayssinet-le-Gourdonnais dans un magasin de draperie appartenant à un nommé C...

Une forte odeur de pétrole qui se dégagait de l'incendie fit naître des soupçons, et les gendarmes présents s'étant immédiatement livrés à des investigations, constatèrent qu'un rouleau de toile à moitié défectueuse était imbibé de cette substance.

XI

LE DUEL

Richard Malvern jeta un cri :

— Vous êtes Monsieur de Maudreuil ?

— Comprenez-vous maintenant ? continua le baron d'une voix sourde. Mon père a été tué, j'ai voulu le venger et j'ai cherché quel était celui qui pouvait avoir un intérêt à le frapper de mort. Il n'y avait que vous.

— Moi ! un assassin !

— Essayez de le nier. J'ai trouvé ces lettres Monsieur, ces lettres qui vous étaient adressées. Loïc les portait sur lui. Lentement, il tira de sa poche le paquet souillé de vase et le montra au jeune homme.

Richard Malvern recula :

— Je rêve ! dit-il, c'est impossible qu'on lance une pareille accusation contre moi !

Loïc avait déplié une des lettres. Il lut tout haut :

« Je veux t'écrire aussitôt en rentrant. Si tu m'aimes, ne me répète jamais ce que tu m'as dit aujourd'hui. Tes violences me font peur. Quoi ! tu hais l'homme dont je porte le nom et tu veux que je le hais aussi ! Tu crains de ne pas être maître de toi, si tu te trouvais en face de lui. Je t'en conjure, fuis-le. Vos existences « sont séparées et ne doivent pas se rejoindre ! »

ALBERT DELPIT

(A suivre).

D'après des renseignements recueillis, on présume que c'est la femme C... qui a tenté d'incendier sa maison, laquelle, avec les marchandises, était assurée pour une somme de 27,000 fr.

Le parquet de Gourdon a commencé une enquête immédiatement et ordonné l'arrestation des époux C...

On écrit de Gramat :

Lundi, dernier, une forte détonation a mis le quartier Notre-Dame en émoi. Voici ce qui s'était passé : M. L..., pharmacien, avait dans sa cave une bonbonne qui se brisa accidentellement. M. L..., voulant se rendre compte des dégâts, avança une lumière trop près de la bonbonne, qui fit aussitôt explosion. Toutes les vitres de la pharmacie furent brisées. M. L..., a été assez grièvement blessé aux mains et à la figure.

Revue Agricole

LES RÉCOLTES EN 1884

Les avis sur la récolte des céréales, en France et à l'étranger, extraits des correspondances adressées à la maison Barthélemy-Etienne de Marseille, viennent de paraître pour l'année 1884. Nous en détachons les renseignements suivants en ce qui concerne la France :

Pour les blés, la récolte est jugée très bonne dans le calvados, le Finistère, la Manche, l'Orne et dans la province de Constantine; bonne dans 53 départements et dans la province d'Oran; assez bonne dans 21 départements et dans la province d'Alger; médiocre dans 4 départements et mauvaise dans 5. Ces derniers sont : les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault, le Var et Vaucluse.

Il est à noter que les départements où la récolte est, cette année, très bonne et bonne sont les départements producteurs; ceux où elle est médiocre et mauvaise ne sont pas considérés comme tels.

Pour les avoines, la récolte est très bonne dans 5 départements; bonne dans 34 et dans les provinces d'Alger et d'Oran; assez bonne dans 27 et la province de Constantine; médiocre dans 14 et mauvaise dans 4.

Pour le maïs, elle est bonne dans 16 départements et dans la province d'Oran; assez bonne dans 6; médiocre dans 7; et mauvaise dans 1, la Dordogne, et dans la province d'Alger.

Pour les seigles, elle est très bonne dans 3 départements; bonne dans 35; assez bonne dans 14; médiocre dans 17 et mauvaise dans 3, dont la province d'Alger.

Pour les orges, elle est très bonne dans les départements et dans les provinces de Constantine et d'Oran; bonne dans 38; assez bonne dans 13 et dans la province d'Alger; médiocre dans 7 et mauvaise dans 3.

La chambre des députés a adopté à peu près sans modification le projet de la loi votée par le Sénat sur les ventes et échanges d'animaux.

Ce projet est d'un grand intérêt pour les populations rurales, où, depuis longtemps, on réclamait des modifications à la loi de 1838 qui régit la matière. L'article 1841 du Code civil sur la résiliation des marchés sera applicable aux maladies ou défauts ci-après :

Pour le cheval, l'âne, le mulet. — La morve, le farcin, l'immobilité, l'emphysème pulmonaire, le cornage chronique, le tic proprement dit, avec ou sans usure des dents, les boiteries anciennes intermittentes, la fluxion périodique des yeux.

Pour l'espèce ovine. — La clavée; cette maladie, reconnue chez un seul animal, entraînera la rédition de tout le troupeau, s'il porte la marque du vendeur.

Pour l'espèce porcine. — La ladrerie.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 30 au 6 août 1884.

Naissances.

Bourrières, Jean, rue des Ecoles, 5.
Cammis, Catherine, rue Donzelle, 43.
Couderc, Hélène, rue du Tapis Vert.
Bousquet, Edouard, à Saint Georges.
Combes, Louis, Place des Carmes.

Décès.

Bouyé, Jean, 27 ans, Impasse Latone.
Assalith, Marie, 23 ans, gr Chartreuse
Laparra, Marianne, 61 ans, à St Georges.

Caillon, Françoise, 21 ans, r du Ch Blanc 9.
Albarel, Victorine, 1 mois, r Soubirous 14.
Montagne, Bap. 64 ans, Grande Chartreuse.
Marmice, Pierre, 20 ans, r du Chateau 4.
Dides, Jean, 74 ans, Imp. Raygasse 8.
Bolit, Jean, 75 ans, r St James,

Dernières Nouvelles

LE CHOLÉRA

Toulouse, 5 septembre. — 3 décès cholériques jusqu'à ce matin dix heures.

Un malade en traitement au lazaret et un malade en traitement en ville

Carcassonne, 5 septembre. — 2 décès à Carcassonne. Aucun cas nouveau n'est signalé.

Marseille, 5 septembre. — 28 décès, dont 3 cholériques.

Aix, 5 septembre. — En ville, un décès; à l'hospice des aliénés, un décès.

Nîmes, 5 septembre. — A Nîmes, 1 décès cholérique. 1 cas grave à Bouillargues.

Montpellier, 5 septembre. — 2 décès cholériques à Béziers, 1 décès à Florensac; à Cette, un décès.

Toulon, 5 septembre. — Un seul décès aujourd'hui.

Perpignan, 5 septembre. — Dans les Pyrénées-Orientales 14 décès, dont 3 à Perpignan et 11 dans 7 autres communes.

BOURSE. — Cours du 6 sept.

3 0/0	79 10
3 0/0 amortissable (ancien)	80 50
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	109 35
4 1/2 0/0 1883	108 65

Dernier cours du 5 sept.

Actions Orléans	4,335 00
Actions Lyon	1,245 00
Obligations Orléans 3 0/0	370 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	301 50
Obligations Lombardes (jouissance)	305 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	326 25

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 septembre 1884.

Toujours la même situation, c'est-à-dire même pénurie de transactions et mêmes oscillations insignifiantes des cours. L'exécution des rares ordres reçus qui proviennent, pour la plupart, de la régularisation d'anciens engagements, ride bien de temps à autre, la surface du marché, mais elle ne parvient pas à en troubler le fond.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'attarder dans de longues considérations générales. Pour pouvoir apprécier sainement la tenue ultérieure de la Bourse, les éléments font, en effet défaut; on ne pourra se prononcer, à cet égard, d'une façon à peu près exacte, que lorsque la spéculation se sera décidée à opérer avec plus d'énergie soit dans un sens, soit dans l'autre.

Les rentes françaises conservent, à peu près seules, un courant assez suivi de transactions. Le 3 0/0 se négocie aux environs de 78.55; l'amortissable fait 79.75; le 4 1/2 est à 108.20.

Malgré les fâcheuses nouvelles reçues d'Italie, au sujet des ravages exercés par le choléra dans plusieurs provinces de la Péninsule, le 5 0/0 italien conserve le cours de 95.75. L'Extérieur est à 59 5/8; en Espagne aussi l'épidémie cholérique semble faire de sérieux progrès. Le 5 0/0 turc est délaissé à 8.25.

La Banque de France cote 5,120. Le bilan arrêté hier, comparé avec celui de la semaine dernière, présente les différences suivantes: il y a augmentation de 1,300,000 à l'encaisse; de 2,900,000 aux avances et de 19,000,000 à la circulation. Il y a diminution de 73,400,000 au compte Trésor; les comptes courants particuliers ont également diminué de 17,700,000. Les bénéfices de la semaine se sont élevés à la somme de 1,558,108, ce qui porte le total pour le semestre en cours à 7,524,063.

Au comptant, on remarque quelques bonnes demandes en obligation Est-Algérien.

Faits Divers

LES COMMANDEMENTS DU PARFAIT CHASSEUR.

Pour commencer, t'affubleras
D'un magnifique équipement.
Un beau fusil achèteras
— Choisis un bon compartiment —

Sitôt débarqué, te mettras
En campagne immédiatement.

Tout le jour tu traverseras
Les champs de seigle ou de froment.

Sous un chaud soleil tu cuirras
Si le temps daigne être élément.

Ou bien encor te mouilleras
Sous les douches du firmament.

Des rhumatismes tu prendras
Mais du gibier aucunement.

Lors à Paris tu reviendras.
Le soir venu, très tristement,

Dans ton logis, tu trouveras
Ton épouse avec un amant.

Aux deux coupables tu voudras
Prouver ton mécontentement.

Mais aussitôt t'effondreras
Dans un stupide éternement.

Dans ton lit tu te coucheras
Sous le coup d'un médicament.

Tu gémiras, transpireras
Et souffriras énormément.

Et toute la nuit tu diras :
« Que j'ai donc eu de l'agrément.

(Le Gaulois).

EN PRIME

LA MONTRE DU CHASSEUR

Très joli modèle de remontoir à recouvrement, en nickel. Prix : 18 francs. (Voir aux annonces).

INDIEN DÉCÉDÉ EN FRANCE ET BRULÉ

Une curieuse cérémonie vient d'avoir lieu à Etretat. Une famille indienne, en villégiature dans cette station, a brûlé un de ses membres, mort deux jours auparavant.

Un riche Indien, le rajah d'Abosahid-Koanderao, était à Etretat avec une suite de douze personnes. Il avait quitté Nice pour foire le choléra. Mal lui en prit, car il est mort très rapidement, enlevé par un anthrax.

Selon le rite asiatique, ses parents et ses domestiques ont déclaré que le corps devait être brûlé. On en a référé à l'autorité, et le maire d'Etretat a télégraphié au préfet et au ministre, avant de laisser procéder à la cérémonie, qui fut autorisée.

La décomposition du corps avait été si rapide, qu'il y avait urgence; on exigea seulement des initiés la plus grande discrétion. La nuit donc, en présence du maire et de plusieurs médecins, le corps a été apporté sur la plage, au pied des hautes falaises. Là, un bûcher a été préparé par les Indiens de la suite du rajah.

Ce bûcher affectait la forme d'un lit de repos. Il était composé de couches alternées de bois et de copeaux qu'on avait imbibés d'huile et de pétrole. On a mis ensuite un lit de foin, sur lequel a été déposé le corps. Au-dessus, on a continué à charger le bûcher de bois et de copeaux comme dessous, et le feu a été mis par en haut.

L'incinération a duré de deux heures à six heures du matin. A cette heure-là, la crémation étant complète, les parents et les serviteurs ont procédé à diverses cérémonies. On a fait trois lots de la cendre. L'un a été jeté au vent, le second précipité à la mer, le troisième recueilli dans une urne qui sera portée au pays du rajah.

A la mer, quelle que soit l'heure, il y a toujours des pêcheurs ou des marins dehors; quelques-uns ont donc pu assister à la cérémonie, et c'est par eux qu'elle a été connue dans tout Etretat. Aussi, le matin, les baigneurs et la population se sont ils rendus en foule au lieu des obsèques; on pouvait encore le distinguer à l'aspect calciné des galets et à la chaleur qui se dégageait du sol.

L'esprit de partout

A la cantine.

Le fusilier Lescarion joue à l'écarté avec le cuisinier de sa compagnie. Il s'agit de savoir qu'il paiera les bouteilles vidées et l'on fait la belle. Les adversaires ont chacun quatre points et il retourne cœur.

Lescarion abattant son jeu :

— Cinq cœurs !

Le cuisinier, se levant avec précipitation et courant vers la porte :

— Cinq heures! et moi qui doit tremper la soupe à cinq heures moins un quart.

Il s'esquive!

J. MORIN.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS AU PUBLIC

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune St-Matré, le 1^{er} août 1884, les nommés Prady, Louis, et Prady, Mathilde, ont cédé, pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication n° 4,

Savoir :

6 m x 50 c. de patus (section A, numéro 51).
36 m x 50 c. de maison (section A, numéro 50).
5 m x 30 c. d'escalier (section A, numéro 50).
moyennant la somme de quatre mille francs.
St-Matré, le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Le Maire,
PIGNER.

Le préservatif des Epidémies est trouvé. Voir aux annonces : L'Anti-Microbes BRAVAIS.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 423^e livraison (6 septembre 1884). — A travers l'Alsace et la Lorraine, par M. Charles Grad, de l'Institut de France, député au Reichstag allemand. — 1884. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de H. Clerget, Lix, D. Lancelot, Slom, Mathis, E. Ronjat, Taylor et G. Vuillier, avec une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 61^e livraison (6 septembre 1884). Texte : Pour la patrie, par M^{me} J. Colomb. — La bravoure de Rosette, par J. Girardin. — La fête du Salpêtre, par Albert Lévy. — Fen et flamme, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot. — Les papillons, par M^{me} Barbé. — Dessins : E. Zier, Tofani, Mesnel. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA VIGNE AMÉRICAINE ET LA VITICULTURE EN EUROPE. Sommaire du numéro d'août 1884. — V. Pulliat. Chronique d'août. — C^o Trévisan. Influence du greffon sur la vigne greffée. — J.-E. Planchon. Les discussions sur le mérite relatif du Jaquez et du Riparia. — U. Malines. Causerie sur les vignes américaines (suite). — Baron Perrier de la Bathie. Conduite de la vigne d'après la méthode savaisienne dite méthode Sylvaz (suite). — De Mandenard. Le Mildew. — J.-E. Planchon. Les Ampélléides.

Abonnements : Un an, 6 francs. S'adresser à M. Robin, à Lapeyrouse-Mornay, (par Epinouze, Drôme).

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N° 804, du 6 septembre 1884 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — M. line. Discours au Comité de Remiremont. — Bouvière. Conservation des fourrages verts à l'air libre. — De Sardiac. Pesage des betteraves dans les sucreries. — Chabot-Karlen. Pisciculture, Naples. — Degruilly. Pulvérisateur Riley. — Camon. Une ferme à betteraves riches dans le Pas-de-Calais. — Sauvage. La prime d'honneur et les prix cultureux dans la Marne. — D'Ounous. Haricots nains hâtifs. — Casanova. La récolte dans le Cher. — De la Morvonnais. Courrier de l'Ouest. — Sagnier. Société nationale d'agriculture. — Remy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires : Pesage des betteraves (4 fig.); pulvérisateur Riley (2 fig.).

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Albel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie : nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33 Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

4^e édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7, 50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

ANTI-MICROBES BRAVAIS

Préservatif et curatif de toutes les maladies transmissibles telles que CHOLÉRA, Cholérine, Dysenterie, Diarrhée, Fièvre Typhoïde, Diphtérie (Croup), Variole, Phthisie, Fièvre jaune, Typhus, Peste, etc.

SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES de Cent Granules, Prix du Flacon avec l'instruction, 5 fr.

VENTE EN GROS : 27, Rue de Londres, PARIS.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Pour un spécimen gratuit à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Édition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

BULLETIN-PRIME du JOURNAL DU LOT

Nos Lecteurs, en détachant ce coupon et le présentant ou faisant présenter à nos Bureaux, obtiendront aux prix de faveur ci-bas l'une des belles Primes suivantes :

REMONTOIR



A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

nickel

Ces remontoirs en métal d'une composition inaltérable, à remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique perfectionnée, sont tout ce qu'il y a de solide, joli et maniable. Nous les livrons très bien repassés et réglés,

à 18 fr.

Les mêmes remontoirs sont vendus en magasin de 30 à 35 fr.

Une garantie de 2 ans au nom et sur facture de la plus importante Maison d'Horlogerie de Besançon, accompagne chaque objet.

Ces Primes sont exposées aux Bureaux du Journal.

MONTRE



A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

ou

REMONTOIR

TOUT ARGENT

Ces articles de la forme la plus moderne, à fortes boîtes et riches décorations, avec remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique pour les Remontoirs, sont livrés parfaitement repassés et réglés,

à 25 fr.

Les mêmes pièces se vendent en boutique de 40 à 45 fr. et plus.

Études de M^{rs} Pradel et Laurier, avoués à Brive (Corrèze).

A VENDRE

En l'audience des criées du Tribunal civil de Brive.

LE 26 SEPTEMBRE 1884 à midi précis

1^o L'USINE DU PRIEUR

Magnifique fabrique de papier paillé, à 1,800 mètres de Brive, sur la Corrèze, parfaitement outillée et agencée. — Force hydraulique, 250 chevaux. — Vastes bâtiments d'habitation et de fabrication. — Outillage complet, en parfait état.

Mise à prix : 300,000 Fr.

2^o L'USINE DE GARAVET

Sur la Vézère, près et commune d'Allasac, arrondissement de Brive. — Force hydraulique, 400 chevaux ; cité ouvrière, halles. — Usine propre à toute industrie.

Mise à prix : 50,000 Fr.

3^o L'USINE DE S^TE-MARIE

A 300 mètres de la gare d'Aubazine, arrondissement de Brive, sur la Ranne. — Force hydraulique, 150 chevaux. — Bâtiments, halles et installation complètement neufs. — Avec ses annexes, l'usine dite le Sapinier et la Station-d'Aubazine.

Mise à prix : 30,000 Fr.

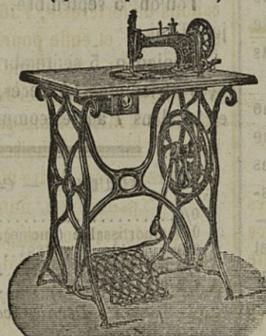
S'ADRESSER POUR RENSEIGNEMENTS : A Paris, à M. Laverny, liquidateur, 6, rue Gaillon ; A Brive, à M^{rs} Pradel et Laurier, Et, sur les lieux, aux gardiens de ces usines.

Des plans lithographiés seront adressés à toute personne qui en fera la demande.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

G. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIQUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

Propagande républicaine et agricole

18^e année

GAZETTE DU VILLAGE

Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF :

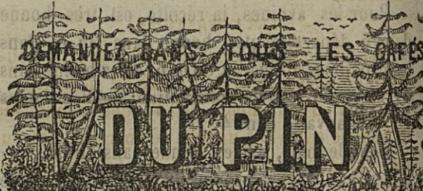
P. JOIGNEAUX & Eug. LIEBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?

Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.



DU PIN

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue St-Jean, à MELUN S.-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, A. Layton.